LE PETIT MONDE DE CRISNÉE

Les titres

Recensement nature

Intervention dans les frais d'abonnment scolaire

Quand la musique se prête au rire

Think Pink

Grand concert

Bourse aux jouets

Marché de Noël

Trianon

Halloween



IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À CRISNÉE

Octobre 2025

GRAND RECENSEMENT COLLECTIF DE LA NATURE

La commune de Crisnée lance un grand recensement des arbres, haies, plantes et autres végétaux présents sur son territoire. Cette initiative vise à mieux connaître notre patrimoine naturel et à mesurer ses effets bénéfiques sur l'environnement, notamment en matière de qualité de l'air, de biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique.

Pourquoi ce recensement ?
L'objectif est de dresser une véritable "carte de la nature" de Crisnée, reflet de la richesse végétale qui colore nos villages et contribue chaque jour à notre bien-être.

Les bienfaits des arbres et des plantes
Les arbres et les haies jouent un rôle essentiel dans l'équilibre de notre écosystème :
-par le principe de la photosynthèse, ils purifient l'air en absorbant le dioxyde de carbone (CO_2) et en libérant de l'oxygène. En séquestrant le dioxyde de carbone les végétaux contribuent également à la réduction des gaz à effet de serre et à atténuer le changement climatique.
-par le principe de la photosynthèse, ils stockent le carbone sous forme de glucose. Le glucose est une source majeure d'énergie pour la plante, mais il sert également de base à la fabrication de structures cellulaires complexes.

Leur ombre naturelle aide à rafraîchir l'atmosphère et à réduire la consommation d'énergie. Ils stabilisent les sols, limitent l'érosion et filtrent les eaux de pluie. Ils abritent la biodiversité en offrant refuge et nourritures à de nombreuses espèces.
Leur présence améliore aussi notre bien-être mental et physique, en créant des environnements apaisants et agréables à vivre.

Le saviez-vous ?
Pendant leur croissance, les arbres absorbent le dioxyde de carbone (CO_2) présent dans l'air pour fabriquer leurs tissus : c'est la séquestration du dioxyde de carbone.
Ce carbone est stocké dans leurs feuilles, leurs branches et leurs racines. Lorsqu'un arbre meurt ou se décompose, une partie de ce carbone est rejetée sous forme de gaz carbonique.
L'enjeu écologique consiste donc à planter plus d'arbres que ceux qui disparaissent, pour que la quantité de CO_2 captée reste supérieure à celle libérée.
En d'autres termes, plus notre couvert végétal est dense et varié, plus notre bilan carbone est favorable à la planète !

Comment participer ?
Le recensement se déroulera en deux volets :

- **sur le domaine public,** les services communaux inventorieront les arbres d'alignement, les haies et les espaces verts.
- **sur les propriétés privées**, chaque habitant pourra participer volontairement et anonymement en signalant les végétaux présents dans son jardin, verger ou prairie.

Un formulaire est disponible sur le site internet communal (www.crisnee.be) et à la Maison communale.

Merci déjà à celles et ceux qui contribueront à cette démarche pour mieux connaître l'environnement naturel de Crisnée.

Les résultats vous seront communiqués à la fin de l'hiver 25/26
Chaque arbre, chaque haie, chaque fleur compte : ils sont nos alliés face aux défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain.





ABONNEMENT TRANSPORTS EN COMMUN



Cette année encore, la commune de Crisnée octroie une prime de 50 € à l'achat d'un abonnement de transports en commun pour se rendre à l'école. Cette intervention est valable quel que soit le réseau utilisé (TEC, De Lijn, SNCB, Stib). Il s'agit d'une prime unique et non d'une prime par abonnement.

Pour solliciter l'octroi de cette prime, il suffit d'envoyer une demande par email à info@crisnee.be ou la déposer à la Maison communale, rue du Soleil, 1. La demande devra être accompagnée d'une copie de l'abonnement, d'une copie de la carte d'identité du titulaire de l'abonnement, de la preuve de paiement de l'abonnement et du numéro de compte sur lequel la prime pourra être versée.

La date limite pour déposer la demande est fixée au 1er décembre 2025. Le paiement interviendra dans le courant du premier trimestre 2026.

QUAND LA MUSIQUE SE PRÊTE AU RIRE

Les « Amateurs de musiqueS » (*) de la communauté UPANO organisent leur prochaine rencontre le jeudi 23 octobre à Crisnée (Maison des Boumers, rue de Favray 1) dès 19h30.

L'amusement sera le maître-mot avec 2 activités

▶️ Quand la musique se prête au rire (l'humour dans la musique)

Nous découvrirons comment l'humour, sous ses diverses formes, est très souvent intégré dans la musique populaire. De Offenbach à Coluche en passant par Jacques Dutronc, Philippe Katerine, Tex Avery, Monty Python, Dave Ghrol, …, tous, ils nous feront rire – d'une manière ou d'une autre.

▶️ Jeu musical animé

Par équipe, nous serons invités à recomposer une ligne du temps musical. On ne sait pas encore à quoi ressemblera le cadeau de l'équipe gagnante. Cette séance n'est pas réservée aux seuls membres de la communauté ; elle est ouverte à tout le monde.
Réservation souhaitée par e-mail à info@upano.be.
PAF : 7€ avec une première boisson offerte.
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Henri Schalenbourg (0475/76.11.40) ou à envoyer un email à info@upano.be.
(*) ainsi orthographié intentionnellement !



THINK PINK

Octobre Rose – Merci pour votre solidarité

En ce mois d'Octobre Rose, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation à la marche ADEPS du 22 juin dernier. Grâce à vous, 522 marcheurs se sont mobilisés et ont permis de récolter 2.590€ au profit de Think Pink, une belle contribution à la lutte contre le cancer du sein. Merci pour votre générosité et votre engagement !
Notez déjà la date !
Nous vous donnons rendez-vous le 21 juin 2026 pour une nouvelle édition solidaire. On compte sur vous !











On vous emmène, au Trianon, applaudir un Crisnéen sur scène !
Départ à 19h (Administration communale, rue du Soleil)
Prix : 25€ - Réservation et payement obligatoires jusqu'au 18 novembre au 04/229.48.00 (Administration communale - Service population).
Infos : Alain Materne 0486/85.10.13
Myriam Tombeur 0474/58.85.69



